



les réponses à  
**PÔLE SANTÉ**  
VITESSE ET  
A PRIORI  
vos questions

Supplément d'information municipale - Roquefort-les-Pins

Aménagements  
et créations



## Voiries et abords du Pôle Santé

Le chantier du Pôle Santé suscite de nombreuses interrogations de la part des Roquefortois qui souhaitent savoir, notamment, ce qui est prévu autour du bâtiment lui-même.

En tout point identique au projet retenu par les Roquefortois lors de la consultation initiale, cette réalisation devrait ouvrir ses portes au premier trimestre de l'année prochaine. Les nombreuses intempéries ont et continuent de ralentir l'avancée des travaux par rapport au calendrier prévu.

### Intégration du nouveau à l'existant

**1** Comme on peut le découvrir sur le plan ci-dessus, la part belle est faite aux accès piétons aménagés d'équipements pour P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) avec rampes pour handicapés, larges espaces pour les mamans en poussettes... Ainsi qu'aux espaces verts avec la plantation de nouvelles essences dans les jardinières et la mise en valeur du petit jardin situé à l'angle de la RD 2085 et de l'allée des Chênes ; ce qui répond aux attentes formulées par les Roquefortois lors de la consultation. L'entier cheminement

ceinturant le bâtiment recevra un revêtement esthétique, robuste, antidérapant (pratique pour les personnes à mobilité réduite), résistant aux chocs thermiques, ne nécessitant que peu d'entretien et restant frais durant l'été. On notera également la création de 11 parkings (dont un stationnement réservé PMR) au droit de l'allée des Chênes.

### Carreau en place !

Enfin, que les amateurs de pétanque se rassurent, le jeu de boules qui existait déjà avant la construction, sera rénové, retrouvera sa place initiale (chose promise !) sur un parterre de sable stabilisé et

recevra même un arbre pour des parties ombragées (mais pas ombrageuses).

Pour rappel, le Pôle Santé devrait être opérationnel dès le début de l'année 2019.

Il abritera de nombreux services médicaux et paramédicaux : 1 dentiste, 3 orthophonistes, 2 orthoptistes, 1 sage-femme, 1 osthéo-pathe, 1 psychologue, des infirmières ASALEE ("Action de SANTé libérale En Equipe" - lire le magazine municipal du mois de septembre), un laboratoire d'analyses et un espace de vente de matériel médical. On attend avec impatience l'inauguration et son vin d'honneur qui permettra de trinquer : à la santé de tous !



# Cette rumeur qui fait du bruit

Vigilante concernant les excès de vitesse et consciente des dangers qui en découlent, la municipalité poursuit, depuis des années, son programme de lutte contre la vitesse partout sur le territoire communal (ralentisseurs, zone 30, zone 50...).

Toutefois, encore récemment, une rumeur court sur la vitesse excessive et, semble-t-il, quotidienne dans certains quartiers. De quoi étonner le maire car les contrôles (tableau ci-contre) qu'il fait régulièrement effectuer ne vérifient pas cette rumeur... bien au contraire ! En voiture pour une explication.

## Bruit ou vitesse ?

Le tableau ci-contre ne mentionne que des moyennes ; ce qui veut dire qu'il serait absurde de penser qu'il n'y a aucun dépassement de la vitesse autorisée.

En revanche, il démontre bien le caractère exceptionnel de ce type d'infraction (seul 1 cas sur 18 est enregistré et il ne concerne pas les voiries de quartiers mais un axe à fort trafic routier).

En tout état de cause, même si parfois elle n'arrête pas certains kamikazes, la configuration (étroitesse, sinuosité...) de la plupart des chaussées dans les quartiers ne permet pas, de fait, de rouler vite. Sauf, peut-être, pour certains

Ci-dessous, les secteurs contrôlés sont tous réglementés à 50km/h	Nombre de passages par jour (cumul des 2 sens de circulation)	Vitesse moyenne enregistrée
Allée des Oliviers	87	35 km/h
Chemin des 3 Feuilletts	456	45 km/h
Chemin de la Garrigue	55	32 km/h
Chemin de Peire Luche	805	37 km/h
Chemin des Pignatons	307	39 km/h
Chemin de la Basse Ferme	3018	44 km/h
Chemin des Tourres	272	30 km/h
Chemin du Camouyer	400	43 km/h
Chemin du Puits	849	44 km/h
Chemin des Terres Blanches	553	34 km/h
RD 2085	4194	45 km/h
Route de La Colle	1966	51 km/h
Route de Valbonne	2592	43 km/h
Route du Rouret	2188	46 km/h
Route de Notre-Dame	2227	44 km/h
Chemin de la Miaïne	183	37 km/h
Allée des Chênes	776	38 km/h
Chemin du Trastour	655	32 km/h

deux-roues (mobilettes, scooters, motos) dont les pétarades pourraient renforcer l'idée de vitesse.

Quoi qu'il en soit, attachée à la tranquillité publique, la municipalité continue ses contrôles et remercie d'avance les Roquefortois qui voudront bien apporter témoignages et suggestions sur ce dossier afin que des solutions durables soient apportées à ce problème récurrent.

**VOUS AVEZ DES IDEES CONCERNANT VOTRE QUARTIER, VOTRE COMMUNE ET/OU VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'UN OU PLUSIEURS ATELIERS DE REFLEXION :**

Complétez et retournez le coupon-réponse ci-après ou adressez un mail à : [mairie@ville-roquefort-les-pins.fr](mailto:mairie@ville-roquefort-les-pins.fr).  
D'avance merci pour votre implication.

## LA VIE DANS VOTRE QUARTIER - VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél/Mail .....

Mes suggestions : .....

Je souhaite rejoindre un (les) atelier(s) de réflexion :  OUI  NON